



**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

La Préfète

Lyon, le **17 FEV. 2023**

Monsieur le Président,

Le Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) Ceze 3 2022-2027 a été présenté au comité d'agrément du comité de bassin Rhône Méditerranée le 25 novembre 2022.

Vous trouverez ci-joint la délibération n°2022-14 relative à ce projet.

Dans sa délibération, le comité d'agrément émet un avis favorable et formule des recommandations sur lesquelles je me permets d'attirer votre attention. En outre, deux demandes figurant dans le rapport de la DREAL Occitanie, service instructeur, sont à respecter :

- l'action relative à la réalisation du Plan Particulier d'Intervention pour le barrage de Sénéchas n'est pas éligible au FPRNM (action 3.4) : son plan de financement devra être modifié en conséquence ;
- la fiche 4.2 " Élaborer les Plans de Prévention du Risque inondation (PPRi)" ne peut pas être conservée dans le PAPI, car les communes de Génolhac et Saint Sauveur de Cruzieres ne sont pas, à ce stade, inscrites dans les programmations de réalisations prioritaires des DDT (M) du Gard et de l'Ardèche.

Je vous remercie de bien vouloir apporter des réponses à ces points d'attention à M. le Directeur départemental des territoires et de la mer du Gard, référent État, avant la signature de la convention.

Sur la base de cet avis favorable du comité d'agrément du comité de bassin, j'ai le plaisir de vous confirmer que je labellise le PAPI Cèze 3 2022-2027.

Monsieur Benoît TRICHOT
Président du syndicat mixte d'aménagement
du bassin versant de la Cèze et petits
affluents du Rhône
95 chemin de la carrière
30500 SAINT-AMBROIX

Je vous laisse le soin de diffuser la délibération du comité d'agrément du 25 novembre 2022 aux autres partenaires du projet, et vous informe que celle-ci est accessible sur le site de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse dans la rubrique « délibérations ».

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.



Fabienne BUCCIO

Copie : Madame la préfète du Gard